



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

L'heure du bilan et de la préparation d'un nouveau programme

-  **P2** Les enjeux de la préservation des milieux aquatiques : les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du public
-  **P3** Gestion sylvicole et restauration des zones humides : la collaboration entre acteurs de l'eau et de la forêt s'engage
-  **P4** Actualités des maîtres d'ouvrages
-  Appel à projets pour le programme 2017-2021

Le programme « Sources en action » est désormais entré dans sa 5^{ème} et dernière année de mise en œuvre. En effet, le contrat territorial Vienne amont a démarré en 2011 pour une durée de 5 ans avec 16 maîtres d'ouvrages (17 depuis 2013). De par ses caractéristiques géographiques, son mode d'organisation (innovant à l'échelle du bassin Loire-Bretagne) et enfin, grâce à l'implication forte des structures locales, le programme « Sources en action » est reconnu comme un programme d'actions ambitieux sur ce territoire de têtes de bassins.

appréciée sur le territoire et au-delà... Des résultats démonstratifs à mettre à l'actif de l'ensemble des porteurs de projets engagés dans la démarche. L'ensemble de ces actions vise à restaurer la qualité et les fonctions naturelles des cours d'eau, favoriser une agriculture compatible avec l'intégrité des milieux aquatiques et des zones humides, renforcer l'attractivité du territoire et enfin sensibiliser la population à ce patrimoine naturel exceptionnel. Le contrat territorial est aussi un vecteur d'activité économique non négligeable sur ce territoire compte tenu du nombre d'emplois dédiés et d'entreprises locales mobilisées.

Les résultats sont en effet probants (bilan 2011-2013) : 90 abreuvoirs installés, 35 km de clôtures posées, 25 obstacles aménagés ou effacés, 100 km de linéaire de berges entretenues ou restaurées, 340 ha de zones humides faisant l'objet d'une gestion, 38 classes d'écoles et presque 10 000 personnes sensibilisées, un site Internet, de nombreux outils de communication dont une vidéo

Dans un objectif de maintien de la dynamique engagée et compte tenu des travaux restant et nécessaires à mettre en place, un second contrat apparaît comme une évidence. Aussi, des prochaines phases de bilan et d'élaboration d'une nouvelle programmation seront menées afin de proposer d'ici le début 2017 un nouveau programme « Sources en action n°2 ».



Les enjeux de la préservation des milieux aquatiques : les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du public *(Jean-Jacques RABACHE – Limousin Nature Environnement)*

Des actions pédagogiques complémentaires aux mesures de restauration et protection

Des travaux et des actions de gestion sont mis en place dans les contrats territoriaux pour la gestion et la protection des zones humides. Cependant, la promotion des bonnes pratiques, conciliant l'utilisation de ces milieux et les activités qui y sont liées, est également importante.

C'est l'objet même des actions d'éducation à l'environnement qui ont été menées durant 5 ans dans le programme « Source en action ».

Un projet accompagnant les enseignants afin de sensibiliser les enfants à la protection des zones humides

Avec les enfants scolarisés sur le territoire du programme, un projet pédagogique mené sur l'année scolaire a été mis en place. Cinq séances conciliant à la fois des apports théoriques et des sorties sur le terrain ont permis d'expliquer le fonctionnement des zones humides mais aussi les menaces qui pèsent sur elles ainsi que les mesures nécessaires à leur préservation.

Le contenu de ces projets a permis en outre

aux enseignants de développer des notions éducatives complémentaires en fonction des programmes scolaires (histoire, géographie, français...). Plus de 500 enfants résidant sur le secteur Haut-Viennois du territoire, ont été sensibilisés dans le cadre du programme. Une approche scientifique mais aussi sensorielle de ces milieux a contribué à structurer ces animations.

Des outils pédagogiques de découverte des milieux ont permis de formaliser le rôle essentiel de ces zones humides dans la préservation de la biodiversité.

Des animations nature au service de l'éducation à l'environnement du public

Pour le grand public, des sorties terrain sur des sites remarquables ont permis d'attirer l'attention sur des milieux qui sont souvent méconnus et pas toujours bien considérés.

Ces sorties terrain sont essentielles pour renouer des liens affectifs entre l'homme et la nature en comprenant l'intérêt de la protection des milieux naturels. Lorsque cela a été possible, les agriculteurs qui « exploitent » de manière régulière ces zones ainsi que les acteurs qui en assurent leur gestion (techniciens des espaces naturels) ont été associés.

Ces rencontres avec les acteurs permettent également de communiquer au-delà des aspects techniques. Elles apportent un éclairage sur l'organisation des acteurs publics et privés impliqués dans la préservation de ces espaces.

En complément des sorties terrain, un cycle de diaporama-conférences a apporté une vision plus générale sur le rôle majeur de ces écosystèmes dans la régulation des eaux, de leur qualité, dans la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, mais aussi dans la beauté de nos paysages. Les débats ont montré que la perception de ces milieux par le public avait évolué.

En effet, les alternatives à la destruction de ces milieux sont de mieux en mieux comprises, sans pour autant aller jusqu'à la sanctuarisation de la nature. De plus, des modes de valorisation économique des zones humides existent, en adaptant les modes de production et en favorisant les circuits courts de consommation.



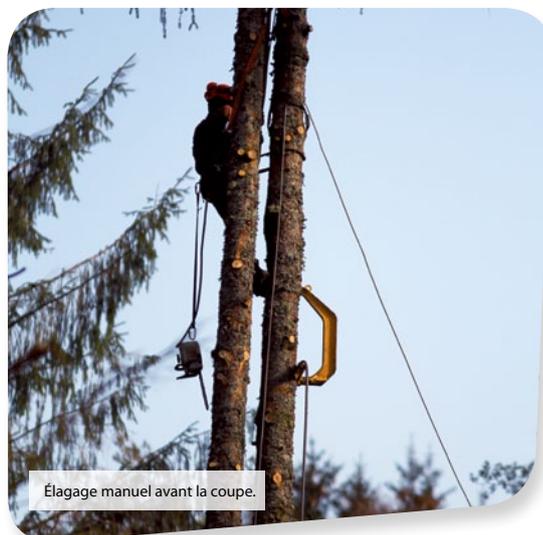
Sorties scolaires sur le thème de la vie aquatique de nos rivières



Sorties nature à destination du public.



Évacuation du bois avec la technique du câble-mât.



Élagage manuel avant la coupe.

Gestion sylvicole et restauration des zones humides : la collaboration entre acteurs de l'eau et de la forêt s'engage

(Guillaume RODIER – Parc naturel régional de Millevaches en Limousin)

Une reconversion de zones humides en plantations forestières dans les années 70

Le développement de l'agriculture et de l'urbanisation ont conduit au cours de l'Histoire et jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, à la disparition de plus de 50 % des zones humides du territoire national. Le Limousin n'a pas échappé à cette tendance qui s'est traduite par de nombreuses tentatives de reconversion de milieux humides notamment en parcelles forestières.

Ces aménagements s'accompagnaient souvent de travaux d'assèchement des milieux par drainages et modifications du tracé des cours d'eau afin de permettre les plantations.

Aujourd'hui, avec la meilleure connaissance des services rendus par les zones humides sur la qualité et la quantité de la ressource en eau, la protection et la restauration de ces milieux sont devenues une priorité.

Même si ces enjeux sont de mieux en mieux pris en compte dans la gestion forestière, la préservation des zones humides est parfois incompatible avec une exploitation du bois visant la productivité et la rentabilité.

En effet, les chantiers forestiers en milieux humides sont souvent difficiles et peuvent s'avérer dommageables pour les milieux.

La prise en compte des « enjeux eaux » dans un chantier forestier

Le programme « Sources en action » est un outil pertinent pour expérimenter des chantiers d'exploitation forestière prenant en compte la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Cependant, le préalable aux travaux reste l'animation menée auprès des propriétaires forestiers afin d'engager des actions démonstratives. Ainsi, le PNR de Millevaches en Limousin a pris contact auprès de M. Philippe Jorrand, propriétaire d'une tourbière plantée dans les années 60, afin de proposer une exploitation de ces bois avec la technique du câble-mât.

Cette technique possède l'avantage de respecter l'intégrité du milieu humide par l'absence d'engins lourds dans la parcelle. En effet, les bois coupés manuellement, sont exportés par voie aérienne et les risques de dégradations par tassement ou érosion des

sols sont ainsi limités.

Le PNR a confié ce chantier à la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) qui s'est spécialisée dans cette technique habituellement utilisée dans les massifs montagneux et depuis de nombreuses années en Autriche, Allemagne ou Suisse.

Un partenariat innovant pour la restauration d'une tourbière

Ainsi, le chantier réalisé en février 2015, a permis de restaurer 3 ha de tourbières en recréant notamment une luminosité favorable à la reprise d'une végétation typique. La zone humide reprendra ainsi peu à peu ses fonctions naturelles (rôle « d'éponge ») et son emprise sur l'ancien réseau de drainage. Le ruisseau retrouvera également son fonctionnement naturel en reprenant son lit. Un suivi permettra d'apprécier l'évolution de la tourbière.

Au-delà de ce chantier, le partenariat mis en place entre acteurs de l'eau et la forêt est exemplaire sur le territoire et mérite d'être poursuivi sur d'autres secteurs dans le cadre du programme « Sources en action ».



La zone humide quelques semaines après le chantier

Les données clés du chantier

Maître d'ouvrage : PNR de Millevaches en Limousin

Propriétaire : Philippe Jorrand - Prestataire : CFBL

Cadres de travail : « Sources en action » – Charte forestière du PNR – Natura 2000 ZPS de Millevaches

Enjeux : Milieux aquatiques – eau potable – biodiversité – climat – forêt

Commune : Gentioux Pigerolles (23340)

Bassin hydrographique : La Maulde - Parcelle : 5,58 ha (3 ha restaurés)

Coût des travaux : 26 400 € TTC - Recettes ventes de bois : 22 200 € TTC

À la charge du Parc : 4 200 € TTC, soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (50%) et la Région Limousin (20 à 50%)

Volume de bois : 350 m³ d'Epicéas de Sitka – 80 m³ de pins

Interview d'Éric Paillot, responsable de la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL)

Pensez-vous que le chantier au câble-mât sur la tourbière de Gentioux puisse initier une dynamique qui concilie rentabilité économique, restauration de zones humides et partenariat entre les acteurs de l'eau et de la forêt ?

Absolument. Nous, acteurs de la filière forestière, avons depuis longtemps abandonné l'idée de gestion et d'intervention dans les zones humides. Pour plusieurs raisons : absence d'une technique adaptée, crainte des contraintes environnementales, méconnaissance du fonctionnement de ces milieux, coûts prohibitifs. L'initiation de ce chantier câble-mât a permis la rencontre d'hommes issus de différentes structures du territoire, travaillant de concert pour concrétiser ce projet.

Quelle est la plus-value de l'animation du Parc pour l'activité économique de production de la CFBL ?

Sur ce projet, l'initiative vient d'abord du parc qui a contacté et convaincu le propriétaire forestier de mener une action de restauration. Ensuite, la CFBL, par sa maîtrise de la technique du câble-mât détenue par sa filiale MECAFOR, s'est vue associée à ce projet. Cette technique d'exploitation par voie aérienne est par essence conçue pour la montagne et les pentes. Mais la CFBL

présentait déjà le potentiel sur les zones humides du Limousin et avait mené quelques chantiers en forêts publique et privée. Aujourd'hui, l'animation du parc en amont permet plus rapidement de concrétiser la mise en place de chantier et constitue un grand facilitateur.

Quelle articulation est envisagée entre la CFBL et Sources en action dans l'avenir ? Quelles sont les perspectives d'autres chantiers ?

La réalisation de ce chantier et la communication autour a permis d'apporter un nouveau regard sur l'exploitation forestière. Les intervenants du territoire, qu'ils soient forestiers, acteurs de l'eau ou collectivités, se voient de manière plus constructive qu'auparavant. Nos techniciens chargés de la gestion des forêts proposent plus volontiers des projets en zones humides, prenant exemple sur l'économie du chantier de Gentioux tout en étudiant l'activation du dispositif « Sources en action ». Cet été, notre équipe câble-mât va profiter de la fonte des neiges pour travailler en montagne auvergnate, mais déjà de nouveaux chantiers sont en préparation pour l'automne 2015 en Limousin.

■ Pays Monts et Barrages

Conscients de la vétusté de leurs plans d'eau, ainsi que des frais conséquents générés par une remise en état suivie des travaux nécessaires pour leurs mises aux normes, plusieurs propriétaires ont fait appel au Pays Monts et Barrages pour effacer leurs étangs.

Ainsi, trois effacements seront effectués en 2015 à Eybouleuf sur le ruisseau de La Roche ainsi qu'à Saint-Amand-le-Petit sur les ruisseaux de Charapoux et Planchemouton.

Contact : Cécilia Quignard
environnement@monts-et-barrages-en-limousin.fr

■ Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Millevaches au cœur

Le 9 mai 2015, à l'occasion de la 11^{ème} fête des Sources dont le thème de cette année était « Autour de la Vienne », le sentier d'interprétation des sources de la Vienne et de la ligne de partage des eaux a été inauguré. Deux parcours situés sur les communes de Millevaches et Saint Setiers permettent de découvrir ce site exceptionnel au travers des paysages et activités humaines.

Contact : Sandrine Delamour
sandrine.delamour@millevachesaucoeur.com

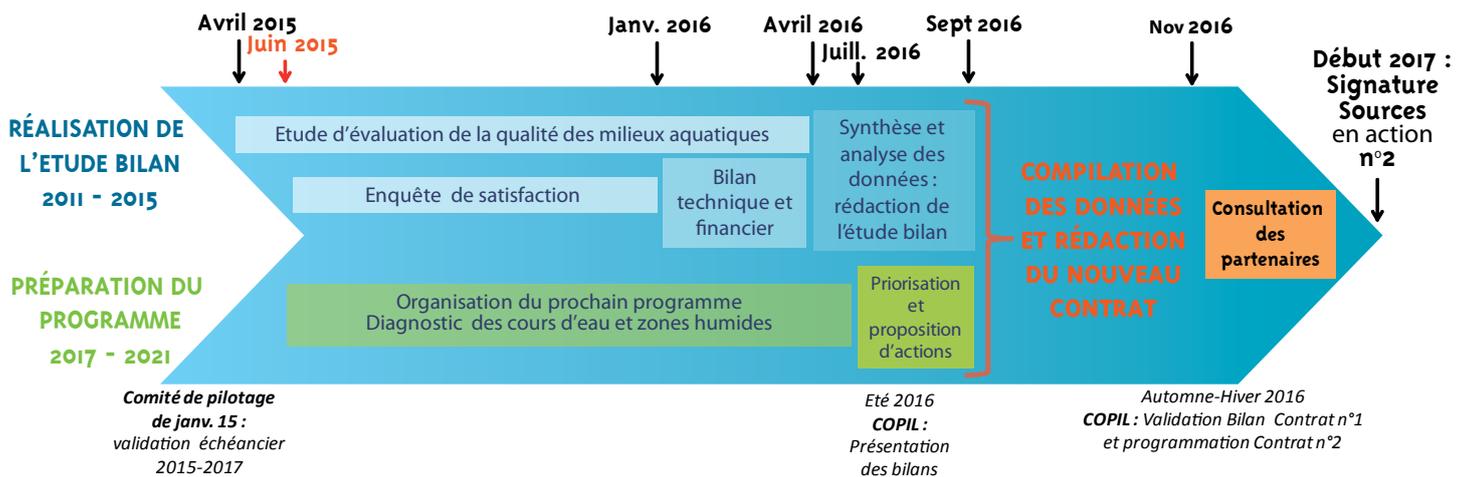
■ CEN du Limousin

Pour la quatrième année de ce contrat, le Conservatoire a réalisé 4 plans de gestion et effectué des travaux de restauration de milieux humides sur 12 sites maîtrisés pour une surface de plus de 80 hectares. Il poursuit également l'animation « zones humides » : gestion des sites maîtrisés et accompagnement des 30 adhérents au Réseau Zones Humides en Limousin.

Contact : Erwan Hennequin
ehennequin@conservatoirelimousin.fr

➤ Préparation du prochain programme « Sources en action n°2 » : appel à projets

L'établissement du prochain programme « Sources en action n°2 » repose sur différentes étapes :



Ainsi, dans le cadre de la préparation du prochain contrat « Sources en action n°2 » dont le démarrage est prévu au début de l'année 2017, les coordonnateurs du programme invitent tous les porteurs de projets (association, collectivité, structure privée) intéressés pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'une ou

plusieurs actions (étude, travaux) sur le territoire et visant la gestion, l'entretien ou la restauration de cours d'eau, ruisseaux ou zones humides, à faire part de leurs projets dès maintenant afin qu'ils soient proposés aux partenaires techniques et financiers du programme.

Pour plus de renseignements : www.sourcesenaction.fr



Parc Ester Technopole
18 rue Soyouz
87068 Limoges cedex
05 55 06 39 42
Contact : Cédric Malraison
c.malraison@eptb-vienne.fr



Maison du Parc à Millevaches
7 route d'Aubusson
19290 Millevaches
05 55 96 97 00
Contact : Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr

Le programme « Sources en action » est financé par :

